

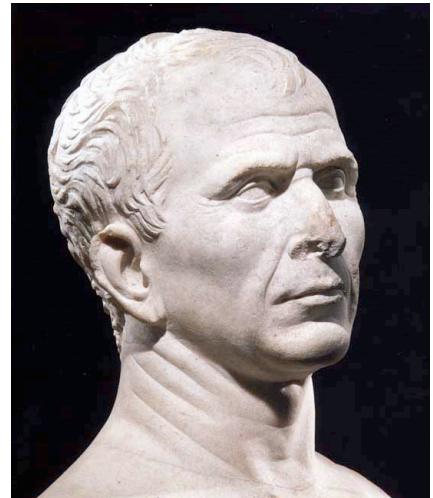
ÉLÉMENTS D'ANALYSE LINGUISTIQUE ET NARRATIVE ET PROBLÈMES DE TRADUCTION À PROPOS D'UXELLODUNUM

par

Alain PERRINEAU, géologue
Michel CAUBET, professeur de lettres classiques

Les débats sur le lieu de la bataille d'Uxellodunum tournent parfois uniquement autour de l'interprétation que l'on peut faire du texte de *la Guerre des Gaules*, seul témoignage écrit de cette bataille. Ces débats se font généralement à partir de traductions en français. La plus utilisée est celle de *L.A. Constans*, Paris, Société d'édition *Les Belles Lettres*, 1926. Cette traduction peut favoriser certaines interprétations aux dépens d'autres sens possibles du texte latin.

On trouvera ci-après quelques éléments d'analyse d'ordre linguistique et narrative, replacés dans le cadre du récit de la bataille, et comparés au site du Puy d'Issolud, présumé, entre autres, être le lieu de cette bataille. Cela concerne les points suivants : 1/ Présence d'une « ville » (*oppidum*), 2/ Rivière formant un méandre en boucle autour de l'*oppidum*, 3/ Position de la source vis-à-vis de l'*oppidum* et 4/ vis-à-vis d'une rivière. Ces 4 points sont à l'origine des principales controverses sur la localisation du lieu de cette bataille. L'analyse du texte latin permet de mieux cerner les différentes traductions possibles et interprétations que l'on peut en faire.



Portrait de Jules César, marbre de Phrygie (Turquie). Fouille du Rhône, musée départemental Arles antique.

1 - La « ville » d'Uxellodunum

Le mot systématiquement utilisé dans le texte latin est « *oppidum* » pour désigner le site où s'étaient retranchés les Gaulois lors de la bataille d'Uxellodunum. Dans *la Guerre des Gaules*, ce terme est employé pour désigner de nombreux lieux différents et de configurations très variées. Ce mot latin peut désigner une ville fortifiée (la plupart des villes l'étaient à l'époque), mais peut aussi désigner tout lieu fortifié ou *place forte*, sans qu'il y ait nécessairement une ville au sens moderne du terme (agglomération de nombreuses habitations permanentes). Il existe deux autres mots latins pour désigner une ville, au sens agglomération d'habitations, c'est « *urbs* » (qui a donné en français *urbain*, *urbanisme*) et « *civitas* » (qui a donné *cité*, *citadin*, *citadelle*). Ce passage de *la Guerre des Gaules* ne les emploie jamais, mais toujours « *oppidum* » dont le sens peut être celui de « *place forte* », plutôt que celui de « *ville* ». « *Place forte* » est proche du sens étymologique du mot « *oppidum* » en latin (cf. l'adverbe

« oppido » qui signifie *beaucoup, fort*.⁽¹⁾) Dans la version en français du texte de cette bataille, on peut donc tout aussi bien traduire le mot latin *oppidum* par son sens premier de « *place forte* », dont le sens général est assez large, plutôt que par « *ville* ».

Le texte latin de *la Guerre des Gaules* décrit l'oppidum d'Uxellodunum comme « *une place formidablement défendue par la nature* », « *de tous côtés défendu(e) par des rochers à pic difficiles à escalader* ». Les défenses qui sont décrites sont assurées par des falaises naturelles et de fortes pentes. On ne décrit pas de remparts artificiels. La description de cet oppidum est celle d'une « montagne » (ou lieu élevé) aux flancs abrupts, beaucoup plus que la description d'une « ville ». Aucun passage du récit de cette bataille ne décrit une « ville ».

2 – Vallée, rivière et « boucle de méandre »

On a longtemps cherché à localiser le site de la bataille d'Uxellodunum sur la base de la présence d'une boucle de méandre d'une rivière. L'hypothèse, concernant une possible boucle de méandre entourant l'oppidum, tient en une courte phrase. Cette phrase concerne le passage du récit où, au début du siège, il est question d'une rivière où les Gaulois viennent s'approvisionner en eau. Le récit décrit cette rivière, sa vallée et la stratégie des Romains pour en interdire l'accès aux Gaulois. Cette description (chapitre VIII - 40) est introduite par une phrase qu'il convient d'analyser dans son contexte en rappelant le texte latin pour mieux comprendre le sens (ou les sens) que l'on peut lui donner. La traduction française ci-après est celle de L.A. *Constans*, la plus utilisée. Nous avons souligné en caractères gras le point charnière de la phrase qui pose problème.

« Une rivière coulait au milieu d'une vallée profonde **qui** entourait presque complètement la montagne sur laquelle était juché Uxellodunum. »

« *Flumen infimam vallem dividebat, **quae** totum paene montem cingebat, in quo positum erat praeruptum undique oppidum Uxellodunum.* »

Cette phrase en latin est ponctuée, dans l'édition moderne, par deux virgules qui la divisent en trois parties. Littéralement, et presque « mot à mot », ce texte peut se traduire ainsi :

« Une rivière divisait une profonde vallée, **qui** entourait presque complètement la montagne, dans (ou sur) laquelle position était l'abrupte de toutes parts place forte Uxellodunum »

Il n'y est pas explicitement décrit une boucle ou un méandre de rivière. On y souligne plutôt le caractère abrupt de la montagne servant de position de place forte, montagne presque complètement entourée d'une profonde vallée. Cette vallée n'est pas nécessairement creusée par une seule et même rivière. Le narrateur (un membre ou un proche du haut commandement militaire) ne cherche pas à faire

⁽¹⁾ Le mot oppidum "place forte, ville," est étymologiquement "l'endroit où il faut faire halte", de ob "au-devant de, face à" et pedem (sanskrit padam) "le pas, la marche". C'est "l'endroit où il faut marquer le pas", point de contrôle, barrage, fortification. Le sens primitif de "halte" s'est élargi à "ville" dans la mesure où les cités antiques étaient systématiquement fortifiées. Plus tard, après l'époque de César, suite à la colonisation complète de la Gaule et son organisation administrative et juridique sous l'empire, le terme oppidum pourra désigner une "colonie de droit romain", comme dans les écrits de Pline.

une description précise à l'usage des hydrographes ou des géomorphologues, mais plante succinctement le décor du récit d'un siège et d'un combat militaire.

Analysons le texte latin. Le pronom relatif « *quae* » (« qui ») se décline. Il peut renvoyer à un féminin singulier ou pluriel, ou à un neutre pluriel. Le pluriel est ici exclu puisque le verbe (« *cingebat* »), dont « *quae* » est le sujet, est au singulier. Dans cette phrase, « *quae* » ne peut en latin se rapporter qu'à « vallée » (*vallem*) qui est féminin singulier, mais pas à « rivière » (*flumen*) qui est neutre singulier. C'est donc « une vallée » qui entoure la montagne. Pour la rivière (ou « un cours d'eau »), le texte ne le précise pas. La vallée qui entoure la montagne peut avoir été creusée par différentes rivières. Le texte reste ambigu, mais moins que la traduction habituellement utilisée en français. Ceci n'implique pas qu'il y ait obligatoirement un méandre. Afin de rendre compte plus exactement de cette ambiguïté, le texte latin peut être traduit en français, d'une façon plus proche de la formulation latine, de la manière suivante :

« *Un cours d'eau traversait une vallée profonde, laquelle entourait presque complètement l'éminence, aux parois abruptes de tous côtés, sur laquelle était juchée la place forte d'Uxellodunum* »

Le narrateur, qui reprend le récit du siège après quelques chapitres consacrés à autre chose, introduit dans cette phrase la rivière dont il va être question (celle où les Gaulois vont s'approvisionner en eau) et la replace dans le contexte de la situation stratégique de « l'*oppidum* », la place forte où se sont réfugiés les Gaulois, situé au sommet d'une montagne (ou « éminence ») abrupte. Ceci a son importance d'un point de vue militaire. Le tout est condensé en une courte phrase. Que la rivière fasse ou non le tour de la montagne importe peu du point de vue militaire. Le seul rôle attribué à la rivière dans le récit est celui d'un point d'approvisionnement en eau. Une rivière importante, comme la Dordogne ou le Lot, entourant par un méandre l'*oppidum*, aurait pu jouer un rôle d'importance stratégique. Ce type de rivière, dans le contexte d'un siège militaire, constitue un secteur à découvert qui pose des problèmes de franchissement dus à leur profondeur et à leur largeur. C'est une barrière naturelle stratégique. Rien de tel n'est évoqué dans le récit du siège d'Uxellodunum et des péripéties de la bataille autour du site.

La courte phrase d'introduction au sujet de la rivière n'implique pas obligatoirement la présence d'un méandre. Cette phrase ne décrit de manière certaine que la présence d'une profonde vallée entourant presque complètement un *oppidum* (une « place forte ») cerné de pentes abruptes. Cela suggère la présence d'un méandre, mais laisse la possibilité d'une autre interprétation. La recherche d'un site conforme au récit ne doit donc pas considérer comme une condition absolument nécessaire la présence d'un méandre.

Dans le cas du site du Puy d'Issolud, où il n'y a pas de méandre, en dehors de ce point, le reste du récit s'accorde bien à la description topographique du site d'Uxellodunum et aux divers événements du siège tels qu'ils sont relatés. Ce site (cet *oppidum*) est entouré presque de partout par une profonde vallée, creusée par *la Dordogne* et ses deux affluents *la Tourmente* et *la Sourdoire*, et présente de toutes parts (ou presque) des pentes abruptes.

La rivière dont il est question, et qui est introduite dans cette phrase, s'accorde bien avec la rivière *la Tourmente* qui borde la butte du Puy d'Issolud sur tout son flanc ouest et qui coule au fond d'une vallée profonde. Au début du siège c'est la seule rivière qui soit encore assez facilement accessible aux Gaulois. Les autres (*la Sourdoire* et *la Dordogne*) sont plus éloignées et les Romains peuvent plus

facilement y intercepter les Gaulois venus se ravitailler en eau. *La Tourmente* est située juste au pied de la butte et les Gaulois doivent parcourir une pente escarpée et s'exposer à découvert pour y accéder, comme le texte latin le précise. Sa situation topographique au fond d'une vallée encaissée la rend très difficile à détourner, comme le dit le texte latin, et le moyen le plus simple, efficace et le moins dangereux pour les Romains, pour empêcher les Gaulois de s'y ravitailler, est de le faire à distance en postant sur la rive opposée, ou à proximité, des archers, des frondeurs et de l'artillerie. Tout cela s'accorde bien avec la situation de la rivière *la Tourmente*, et à la stratégie décrite dans le récit de *la Guerre des Gaules*.

3 – Position de la source vis-à-vis de l'oppidum

Une fois les Gaulois privés d'accès à la rivière, il ne leur reste plus qu'un point d'approvisionnement en eau : une source. Le récit de la bataille est alors centré sur cette source, devenue l'enjeu principal du siège. La stratégie des Romains consiste à assoiffer les Gaulois. On est en plein été et l'on ne survit pas longtemps sans boire. Cette stratégie, si elle réussissait, permettrait aux Romains de remporter une victoire facile sans avoir à livrer de meurtriers combats pour s'emparer de cette place forte « *formidablement défendue par la nature* », un gros avantage pour les Gaulois, même en forte infériorité numérique. La source par contre, qui n'est pas située au sommet de la butte, est beaucoup plus vulnérable.

Cette partie du récit (VIII - 41) nous présente la source par cette phrase, toujours selon la même traduction :

« *Alors ils se mirent à venir tous chercher de l'eau en un seul endroit, **au pied même du mur de la ville, où jaillissait une source abondante**, du côté que laissait libre, sur une longueur d'environ trois cents pieds, le circuit de la rivière.* »

« *Quorum omnis postea multitudo aquatum unum in locum conveniebat **sub ipsius oppidi murum ubi magnus fons aquae prorumpebat** ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat.* »

Dans la partie de la phrase en gras, la traduction ci-dessus indique que la source jaillit « *au pied même du mur de la ville* » (« *sub ipsius oppidi murum* »). Nous avons vu que « la ville » (« *oppidi* », génitif d'oppidum) pouvait aussi bien se traduire par *place forte* et que son système défensif était constitué en premier lieu de rochers à pic, ou pentes abruptes, le texte l'a déjà dit à deux reprises. Jusque-là, les seules indications fournies par le texte sur la nature exacte du système défensif de l'oppidum d'Uxellodunum sont des pentes et des falaises. On peut donc traduire ce passage par « *au pied même des murailles de la place forte* ». Cela traduit mieux l'ambiguïté du texte latin sur la nature exacte du pied du « mur » défensif de cet « *oppidum* ». Comme souvent dans les lieux fortifiés, les « *oppida* » ou places fortes, la base des fortifications est faite de falaises ou pentes abruptes. Les remparts artificiels ne sont construits qu'en partie haute en guise de complément défensif.

Cela, sans contradiction formelle avec le texte latin, correspond bien à la situation de la source de Loulié, située au pied même des pentes rocheuses abruptes de la butte du Puy d'Issolud qui forment

la base des murailles défensives de cette place forte. La suite du texte confirme que ces « murs » défensifs ne sont pas, dans leur partie inférieure, des remparts artificiels. En effet, peu après dans le récit, au sujet d'une tour construite par les Romains pour attaquer la source, il est clairement dit, à propos des « remparts », qu'aucune construction ne pouvait s'élever à une telle hauteur.

« ... *conlocatur in eo turris decem tabulatorum, non quidem quae **moenibus** adaequaret (id enim nullis operibus effici poterat), »*

« ... on y installe une tour de dix étages, qui sans doute n'atteignait pas la hauteur **des remparts** (il n'était pas d'ouvrage qui permît d'obtenir ce résultat), »

Dans cette phrase le terme employé est « *moenibus* », datif-ablatif (le cas est ambigu) de *moenia* qui désigne habituellement et plus spécifiquement des remparts artificiels. Si on ne peut pas construire d'ouvrage atteignant la hauteur de ces « remparts », ces « murs » ou « remparts » défensifs ne peuvent pas être une construction humaine sur toute leur hauteur. Leur base, où se trouve la source, est donc fort probablement constituée par les pentes abruptes et falaises précédemment décrites comme la caractéristique défensive primordiale de l'« *oppidum Uxellodunum* », la place forte occupée par les Gaulois. Les remparts artificiels sont situés beaucoup plus haut à une hauteur inaccessible pour la tour. Ce qui correspond bien à la situation de la source de Loulié.

De plus la source de Loulié est abondante et pérenne, son débit est relativement constant, même en été, ce qui correspond bien également à la situation décrite dans ce récit de bataille. C'est la seule source dans la zone de la butte du Puy d'Issolud qui puisse, en été, servir de point d'eau suffisamment abondant pour abreuver les 2.000 guerriers gaulois qui y sont retranchés (sans parler des chevaux et du bétail ou d'autre population éventuellement réfugiée sur la butte). Les Gaulois n'avaient pas d'autre choix et viennent donc tous chercher de l'eau en ce même endroit, comme le dit le texte latin.

La suite du récit nous décrit ensuite comment les Gaulois attaquent les positions romaines qui menacent la source : les Gaulois font rouler dans une pente des tonneaux enflammés. Ils sont donc situés au-dessus des Romains qui sont au bas d'une pente. C'est bien, ici aussi, conforme à la situation de la source de Loulié, située au pied de murailles rocheuses auxquelles fait suite une pente moins forte, seul accès possible pour les Romains qui ne peuvent s'en approcher que par le bas.

4 – Description de la zone de la source : « rivière » et « côté laissé libre »

Reprenons la phrase d'introduction au récit concernant la source, et analysons sa deuxième partie qui dit, d'après la traduction de *L.A. Constans*, que la source jaillissait « **du côté que laissait libre, sur une longueur d'environ trois cents pieds, le circuit de la rivière** ». (*Trois cents pieds* romains, cela fait environ 88 mètres).

Le texte latin dit :

« ...*ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat.* »

Cette partie de la phrase, au sens un peu énigmatique, a fait l'objet de nombreux débats. Ceux qui précédemment s'étaient imaginé un *oppidum* entouré par la boucle du méandre d'une rivière, y voient la largeur du méandre au niveau de la source. C'était sans doute l'interprétation du traducteur L.A. Constans, et de la plupart des autres traducteurs de ce passage du récit de *la Guerre des Gaules*. Le problème est qu'aucun des sites susceptibles d'avoir été le lieu de cette bataille ne présente exactement cette caractéristique, la largeur du méandre au niveau de la source faisant beaucoup plus que 90 mètres. Le seul site sérieusement envisagé présentant une boucle de méandre refermée sur environ 90 mètres est celui de Luzech, mais on ne connaît à ce niveau aucune trace de source ni de restes archéologiques probants d'une antique bataille. Au Puy d'Issolud, il n'y a pas de boucle de méandre entourant l'oppidum. Mais rien ne prouve formellement qu'il y ait un méandre, comme on l'a déjà vu. Alors ? Si ce n'est pas cela, qu'a pu vouloir dire l'auteur du récit de cette bataille ?

Revenons au latin qui peut nous fournir des indices.

Tout d'abord, de quelle « rivière » s'agit-il ? Le latin, contrairement au français, n'utilise pas d'article, défini ou indéfini. On peut traduire indifféremment par « *la rivière* » ou par « *une rivière* », n'importe laquelle.

Par ailleurs, le mot latin utilisé pour désigner cette « rivière » est « *flumen* ». En latin, « *flumen* » peut désigner indifféremment un fleuve, une rivière, ou un simple ruisseau. « *Flumen* », de manière générale, veut dire « cours d'eau », indépendamment de sa taille. Il exprime l'idée d'écoulement, « le flux de l'eau », « l'eau courante » (verbe *fluo*, « couler, s'écouler »). Les mots *flux* et *flot* ont la même racine étymologique. Cela laisse libre l'interprétation que l'on peut donner à la nature et l'identité du « cours d'eau » (*fluminis*) dans ce passage du récit de la bataille d'Uxellodunum. Ce peut être n'importe quel type de cours d'eau, y compris un simple ruisseau. Le latin utilise même « *flumen* » pour désigner le flot des eaux issues d'une source (*flumina fontis*, « les flots d'une source » chez le poète *Horace*, un contemporain de César et de son successeur Auguste). De quel « cours d'eau » peut-il s'agir quand ce récit parle de la situation de la source ?

Dans le cas du site du Puy d'Issolud et de la source de Loulié, s'il s'agit de la rivière *la Tourmente*, celle-ci est située à environ trois cents mètres de la source, et non pas à 90 mètres environ. On voit mal comment il pourrait s'agir de *la Tourmente*. Y a-t-il un autre « cours d'eau » dans les environs ?

À proximité de la source, se trouve un ruisseau, ou « ru », petit affluent de *la Tourmente*. Ce ruisseau coule dans le prolongement d'un ravin issu du plateau du Puy d'Issolud. En été, à l'époque du siège, il est pratiquement à sec et n'est alimenté qu'en partie basse par la source de Loulié qui est une abondante source d'eau.

Cette abondante source d'eau (*magnus fons aquae*) jaillit, comme le dit le texte latin...

« *...ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat* »

dont le sens peut être celui-ci :

« *...du côté qui était laissé libre par le circuit « d'un cours d'eau » (ou de « l'écoulement de l'eau ») sur « un intervalle » (ou « une largeur » ou « distance ») d'environ 300 pieds* »

« *Circuitu* » (le « *circuit* ») en latin est un ablatif qui dans la traduction ci-dessus marque

l'instrument, le moyen (ablatif instrumental traduit avec « *par* »). De même *ab*, dans *ab ea parte*, exprime la direction en latin.

Le sens de la phrase en latin peut aussi bien être celui-ci : ***Une abondante source d'eau jaillissait...***

« ... du côté qui était laissé libre par le circuit de l'écoulement sur « un intervalle » (ou « une largeur » ou « distance ») d'environ 300 pieds »

La phrase complète d'introduction à la présentation de la source, peut être traduite, en bonne conformité avec le latin, de la façon suivante :

« Alors ils se mirent à venir tous chercher de l'eau en un seul endroit, au pied même des murailles de la place forte, où une abondante source d'eau jaillissait du côté qui était laissé libre par le circuit de l'écoulement sur une largeur (ou distance) d'environ trois cents pieds. »

« Quorum omnis postea multitudo aquatum unum in locum conveniebat sub ipsius oppidi murum ubi magnus fons aquae prorumpebat ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat. »

Dans le cas de la source de Loulié, il y a un vallon creusé par le « ru » qui descend du plateau du Puy d'Issolud. La source est située dans ce vallon du côté où, à partir de la source, ce vallon est rempli de dépôts de travertin sur une largeur de l'ordre de 90 mètres. Ces travertins, créés par le ruissellement (ou écoulement) des eaux issues de la source, constituent une zone « laissée libre », ou dégagée. En effet, la végétation pousse mal sur ce type de substrat contrairement aux éboulis de pente et marnes du substratum voisin qui l'encadre et où la forêt peut facilement prospérer à l'état naturel. On peut légitimement présumer que c'était l'aspect que présentait l'environnement de la source de Loulié à l'époque gauloise du temps de Jules César : des pentes boisées, ou avec des taillis, sauf dans la partie du vallon où se trouvaient les dépôts de travertin. Diverses sources actuelles, du même type que celle de Loulié, présentent cet aspect, avec des dépôts de travertin laissés nus et dégagés à l'aval de la source.

Dans cette phrase, le rédacteur du récit (sans doute Hirtius, un des principaux « légats » et lieutenants de César) plante le décor de la source, nouvel enjeu de la bataille. En introduction à ce nouvel épisode du récit, il nous présente succinctement la position de la source adossée au pied des falaises de l'oppidum et cette zone juste en aval de la source située du côté où se trouve une zone particulière et dégagée. Ce secteur bien individualisé et dégagé sur environ 90 mètres, va être le lieu de la bataille que le narrateur s'apprête à nous raconter : la bataille pour l'eau autour de la source, tant en surface que sous terre, au sein du massif de travertin qui constitue cette zone dégagée (ou « laissée libre »).

Cette phrase est plus ou moins ambiguë et se prête à des interprétations diverses. Elle peut rester en bon accord, selon l'interprétation qu'on lui donne, tant d'un point de vue narratif et descriptif que linguistique (et même géologique), avec la situation de la source de Loulié.

CONCLUSIONS

Traduire exactement le sens tout en conservant un style littéraire convenable et la logique narrative du texte original est parfois un exercice difficile. Les textes peuvent recéler des ambiguïtés susceptibles de poser problème au traducteur ou au lecteur. Certaines de ces ambiguïtés ne peuvent être levées qu'en fonction du contexte. En ce qui concerne les descriptions, quand le traducteur ne connaît pas les lieux, donc le contexte, c'est parfois impossible, à priori, de savoir exactement ce qu'a voulu dire l'auteur et d'en traduire exactement le sens. Le traducteur ne peut que présupposer, en particulier dans ce texte, le sens à donner à un terme très général comme « *flumen* » (« cours d'eau »), en fonction de la présence ou non d'un méandre précédemment supposé sans que cela soit certain. Une fois le lieu connu (ou présumé connu), on peut lever ces ambiguïtés en choisissant entre différentes interprétations possibles. C'est ce travail de relecture des traductions et du texte latin auquel nous nous sommes livrés, en prenant comme hypothèse de départ le contexte du site du Puy d'Issolud et de la source de Loulié. Cette réinterprétation du texte latin, tout en restant correcte d'un point de vue linguistique, peut s'harmoniser avec le contexte du site du Puy d'Issolud, celui de la source de Loulié et avec le reste du récit de la bataille d'Uxellodunum telle qu'elle est décrite dans *la Guerre des Gaules*.

À ces problèmes d'ordre purement linguistique et de traduction, s'ajoute celui de la rigueur et de l'exactitude du texte original. Le texte de *la Guerre des Gaules* a été écrit à des fins de propagande à la gloire de César. La précision et l'exactitude des descriptions topographiques ou hydrographiques, assez succinctes, est d'importance secondaire. Il importe à priori peu à l'auteur si ces descriptions comportent des imprécisions ou des ambiguïtés dans leur formulation, il cherche avant tout à être bref et concis. Le texte de *la Guerre des Gaules* est un peu l'équivalent des grands tableaux de bataille que faisait réaliser Napoléon 1^{er} suite à chacune de ses victoires afin de servir sa propagande. Si l'on n'avait que ces tableaux pour retrouver le site de ces batailles, on y trouverait des inexactitudes dans la représentation des lieux par rapport à la réalité topographique faisant planer un doute sur la localisation exacte. Il en est de même pour les lieux des batailles décrites dans *la Guerre des Gaules*, texte qui est le seul témoignage qui nous est parvenu. Il en reste toutefois autre chose, sous une autre forme, ce sont les restes archéologiques. La recherche du site de ces batailles de *la Guerre des Gaules* ne doit donc pas se faire uniquement à partir de ce texte latin, mais aussi et surtout à l'aide de l'archéologie, un complément indispensable.

Cessac, le 25 Avril 2014

Note de J.-P. Girault - Michel Reddé a réalisé une étude similaire à propos de la narration césarienne du siège d'Alésia. Voir les références bibliographiques ci-jointes :

- Reddé, Michel ; von Schnurbein, Siegmars ; Barral, Philippe ; Bénard, Jacky ; Brouquier-Reddé, Véronique ; Goguey, René ; Joly, Martine ; Köhler, Heinz-Jürgen ; Petit, Christophe ; Sievers, Susanne, coll. - Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux de César devant Alésia (1991-1994) = Neue Ausgrabungen und Forschungen zu den Belagerungswerken Caesars um Alesia (1991-1994). Bericht der Römisch-Germanischen Kommission ; 76, p. 73-158 - pl. 25-38 - beilage 1-10. Mainz : Philipp von Zabern, 1995.

- Reddé, Michel, dir. ; von Schnurbein, Siegmars, dir. - Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). Paris : Diffusion de Boccard, 2001. (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; 22).

- Reddé, Michel - Alésia : l'archéologie face à l'imaginaire. Paris : Errance, 2003.

- Reddé, Michel, dir. ; von Schnurbein, Siegmund, dir. - Alésia et la bataille du Teutoburg : un parallèle critique des sources . Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2008. Actes du colloque franco-allemand organisé par l'École pratique des hautes études, la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut archéologique allemand avec le concours de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (Beihefte der Francia ; 66).

Voir, dans ce volume, l'article "Alésia : du texte de César aux vestiges archéologiques", p. 277-289